

1.1. Environnement de travail

Au sein d'un site de production, d'un atelier ou d'une chaîne de production, l' (ou la) inspecteur qualité est amené à effectuer les contrôles pour l'ensemble des opérations de production (montage, usinage, chaudronnerie, ajustage.....) et atteste de la conformité du produit final ou de l'équipement. Il détermine les outils de contrôle en fonction de la gamme de fabrication.

Il (ou elle) intervient dans le cadre des normes qualité, les réglementations, les processus de fabrication liés à la filière d'activité de l'entreprise, les spécificités en lien avec l'environnement industriel.

Il (ou elle) est conduit à analyser une non-conformité et à prescrire des actions curatives, correctives et préventives. Il est garant de la traçabilité sur son périmètre d'intervention.

1.2. Interactions dans l'environnement de travail

L' (ou la) inspecteur qualité agit au sein d'une équipe, sous l'autorité d'un hiérarchique, dans le cadre de la réglementation et des normes relatives à la filière industrielle en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité.

Il (ou elle) intervient en étroite collaboration avec les services bureaux d'études, méthodes, la qualité et la production ...

Selon la taille de l'entreprise, il (ou elle) interagit avec les clients et les fournisseurs.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Le contrôle de la conformité de produits ou d'équipements industriels à fort impact sécuritaire.</p> <p>L' (ou la) inspecteur qualité réalise les contrôles et atteste de la conformité d'un produit ou d'un équipement permettant d'assurer que le produit ou l'équipement répond aux exigences du client.</p> <p>L' (ou la) inspecteur qualité gère la documentation associée au contrôle qualité afin de garder une traçabilité du contrôle réalisé.</p> <p>L' (ou la) inspecteur qualité détermine les outils de contrôle en fonction de la gamme de fabrication. Il ou elle utilise les supports de l'entreprise (marques de contrôle, fiche suiveuse) pour garantir la traçabilité des contrôles.</p>	<p>1. Procéder à des contrôles et attester de la conformité d'un produit ou d'un équipement</p> <p>La réalisation des contrôles et l'attestation de la conformité d'un produit ou d'un équipement se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir d'un plan, d'un ordre de fabrication, d'une nomenclature, de normes et documentations techniques. - A partir des moyens de gestion et de suivi de production mis à disposition (ex. : fiche suiveuse, relevé de côtes, outil informatique...) et des procédures de traçabilité définies par le client. - Dans le cadre d'une opération de montage, usinage, rectification, chaudronnerie, ajustage, assemblage, électricité, Méca -structures ... - A partir des moyens de contrôle mis à disposition : <ul style="list-style-type: none"> • Les outils de contrôle (ex. : pied à coulisse, palmer, jauge de profondeur, tampon...) • Les outillages de vérification de profils définis dans la gamme de fabrication 	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle <li style="text-align: center;">Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel <li style="text-align: center;">Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée <li style="text-align: center;">Et - Avis de l'entreprise 	<p>En matière de méthodes utilisées : Les paramètres de contrôle (ex. : degré de précision...) et les méthodes d'inspection sont déterminés à partir des documents fournis (ex. : plan, ordre de fabrication...).</p> <p>En matière de moyens utilisés : Les moyens de contrôle associés à chaque opération sont déterminés en fonction du produit ou de l'équipement à vérifier, de la définition géométrique et des tolérances définies dans le plan. L'attestation de conformité est effectuée avec les moyens mis en œuvre (moyens informatiques, tampon humide.....) Le respect des échéances d'étalonnage des moyens de contrôle est vérifié.</p> <p>En matière de liens professionnels / relationnels : Les contrôles sont effectués avec les services supports et la production, experts externes et/ou organismes apportant leur concours dans la validation ou l'expertise (test particulier, CND, métrologie, habilitation,)</p> <p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail : Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards, ...). Les règles de sécurité sont respectées.</p> <p>En matière de résultats attendus : Les contrôles effectués mettent en évidence : - la conformité du produit final ou de l'équipement aux exigences client, spécifications techniques et fonctionnelles et contraintes réglementaires définies dans la documentation fournie (ex : plan, ordre de fabrication, ...)</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>- les non-conformités fonctionnelles, contractuelles et/ou réglementaires du produit final ou de l'équipement.</p> <p>Les documentations relatives aux normes et aux réglementations en vigueur sont appliquées.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>2. Gérer la documentation associée au contrôle qualité</p> <p>La gestion de la documentation associée au contrôle qualité permet de consigner les résultats des contrôles conformément aux exigences client et aux procédures de traçabilité associées</p> <p>La gestion de la documentation associée au contrôle qualité se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir d'un plan, d'un ordre de fabrication, d'une nomenclature, de normes et documentations techniques. - A partir de l'outil d'archivage informatique. - A partir des moyens et des procédures de traçabilité exigés (ex. : fiche suiveuse, ordre de fabrication, relevé de côtes...). 	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p>En matière de méthodes utilisées : Les résultats des contrôles sont consignés conformément aux exigences client et aux procédures de traçabilité associées (ex : marques de contrôle, renseignement de la fiche suiveuse, ...)</p> <p>En matière de moyens utilisés : Le suivi des documents est assuré, le cas échéant, à partir d'un outil d'archivage informatique ou tous autres moyens conformément aux usages de l'entreprise.</p> <p>En matière de liens professionnels / relationnels : La documentation est gérée en lien avec les services supports à la production et la production, éventuellement le fournisseur et/ou le client.</p> <p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail : Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards, ...). Les règles de sécurité sont respectées</p> <p>En matière de résultats attendus : Les résultats des contrôles sont consignés conformément aux exigences client et aux procédures de traçabilité associées (ex : marques de contrôle, renseignement de la fiche suiveuse...).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>L'analyse de la non-conformité et la contribution à l'amélioration continue</p> <p>L' (ou la) inspecteur qualité déclare une non-conformité, propose et suit les actions curatives. De par son expertise technique, l' (ou la) inspecteur qualité assurer l'interface entre les services décisionnels (bureau d'études, bureau préparation/ Méthodes, service qualité...) et la production.</p> <p>L' (ou la) inspecteur qualité s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les spécifications fonctionnelles et techniques du produit ou de l'équipement ; - les exigences contractuelles ; - et/ou les normes et réglementations ou aux procédures en vigueur. <p>L' (ou la) inspecteur qualité choisit les moyens adaptés (ex. : Pareto, diagramme d'Ishikawa...) pour analyser Les causes racines de la non-conformité sont analysées à partir des moyens adaptés.</p>	<p>3. Traiter une non-conformité dans sa globalité</p> <p>Le traitement d'une non-conformité dans sa globalité permet de définir un plan d'actions curatif afin de supprimer la non-conformité.</p> <p>Le traitement d'une non-conformité dans sa globalité se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir d'un plan, d'un ordre de fabrication, d'une nomenclature, de normes et documentations techniques. - A partir des résultats, et des contrôles. - A partir des moyens déclaratifs mis à disposition. 	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p>	<p>En matière de méthodes utilisées :</p> <p>La non-conformité du produit final ou de l'équipement est diagnostiquée à partir des écarts constatés entre les résultats des contrôles et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les spécifications fonctionnelles et techniques du produit ou de l'équipement ; - les exigences contractuelles ; - et/ou les normes et réglementations ou aux procédures en vigueur.
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle <li style="padding-left: 40px;">Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel <li style="padding-left: 40px;">Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée <li style="padding-left: 40px;">Et 	<p>En matière de moyens utilisés :</p> <p>Les référentiels en vigueur sont consultés, pour confirmer les écarts. La non-conformité est identifiée au travers des supports mis à disposition à titre d'exemples (outils informatiques, supports papier et autres...) afin d'en assurer la traçabilité.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Avis de l'entreprise 	<p>En matière de liens professionnels / relationnels :</p> <p>La fiche de non-conformité est renseignée et transmise à l'interlocuteur concerné</p>
	<p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</p> <p>Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards, ...).</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées</p>		
	<p>En matière de résultats attendus :</p> <p>La non-conformité est justifiée.</p> <p>Le plan d'actions curatif est défini.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>4. Préconiser des axes d'amélioration dans le cadre de son activité</p> <p>La préconisation des axes d'amélioration dans le cadre de son activité permet de transmettre les informations au bon interlocuteur, de façon claire et exploitable, conformément aux canaux établis.</p> <p>La préconisation des axes d'amélioration dans le cadre de son activité se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de l'identification des sources de progrès, - A partir des méthodes et outils d'analyse de causes racines (ex. : Pareto, diagramme d'Ishikawa, 5M, 5 pourquoi...) 	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p>	<p>En matière de méthodes utilisées :</p> <p>Une procédure de surveillance et d'alerte est mise en œuvre afin d'identifier les écarts éventuels.</p> <p>Les préconisations formulées tiennent compte de la politique et des priorités de l'entreprise (impact clientèle, délais, coûts, faisabilité technique, contraintes organisationnelles ...) afin de permettre l'élaboration d'un plan d'actions réaliste ou / et une procédure de surveillance et d'alerte.</p> <p>Les méthodes d'analyse de résolution de problèmes sont appliquées pour suivre le plan d'actions</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle <li style="padding-left: 40px;">Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel <li style="padding-left: 40px;">Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée <li style="padding-left: 40px;">Et - Avis de l'entreprise 	<p>En matière de moyens utilisés :</p> <p>Les causes racines de la non-conformité sont analysées à partir des moyens adaptés (ex. : Pareto, diagramme d'Ishikawa...).</p>
			<p>En matière de liens professionnels / relationnels :</p> <p>La récurrence des non conformités est analysée en autonomie ou en lien avec un référent qualité.</p> <p>Les préconisations sont transmises aux interlocuteurs pertinents selon les procédures définies dans le cadre du système d'assurance qualité.</p>
			<p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</p> <p>Des actions correctives et/ou préventives sont préconisées.</p> <p>Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards.)</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées en fonction du / des secteurs concernés.</p>
	<p>En matière de résultats attendus :</p> <p>Les préconisations sont formulées de façon claire et exploitable et transmises conformément aux canaux établis à l'interlocuteur approprié pour mise en œuvre de l'amélioration continue.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>5. Assurer l'interface entre les services décisionnels (bureau d'études, bureau préparation/ Méthodes, service qualité...) et la production</p> <p>L'interface entre les services décisionnels (bureau d'études, bureau préparation/ Méthodes, service qualité...) et la production permet de faciliter la transmission des informations.</p> <p>L'interface entre les services décisionnels (bureau d'études, bureau préparation/ Méthodes, service qualité...) et la production Dans le cadre de son activité professionnelle se fait avec différents types d'acteurs internes (bureau Préparation / Méthodes, service Qualité, bureau d'études, production...) et externes (clients, fournisseurs, sous-traitants....)</p>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p>En matière de méthodes utilisées : Une veille pour identifier les évolutions du rôle des acteurs est mise en œuvre. Les moyens de communication sont adaptés en fonction de l'interlocuteur</p> <p>En matière de moyens utilisés : L'organigramme de l'entreprise, du secteur, du client, ou du fournisseur sont connus. Les supports de communication (écrits et publications, ...) sont exploités. Les outils de communication sont mis en œuvre (réunions, reporting...)</p> <p>En matière de liens professionnels / relationnels : Les acteurs pertinents à l'analyse et la définition de l'amélioration continue sont sollicités.</p> <p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail : Le périmètre d'action est connu et mis en œuvre. L'organisation interne du groupe, de l'entreprise, ou externe (clients, fournisseurs...) sont identifiées.</p> <p>En matière de résultats attendus : L'organisation interne, le périmètre d'action, les liens fonctionnels associés à chaque interlocuteur sont connus.</p> <p>Les acteurs sont identifiés.</p>